Bulletin du Conseil de la langue française

Volume 15, no 3, mai 1999

Hommage au docteur Camille Laurin

Monsieur Camille Laurin

C'est avec consternation que les membres et le personnel du Conseil ont appris la nouvelle du décès du docteur Camille Laurin, ce grand homme qui a profondément marqué le Québec. Sa conviction profonde, sa vigueur intellectuelle, sa ténacité pour la défense du plus précieux élément de notre identité en Amérique du Nord, la langue française, font du docteur Laurin un homme qui aura assuré notre avenir culturel comme peuple. C'est en ces termes que la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, a rendu hommage àm onsieur Camille Laurin.

Salle Camille-Laurin

À leur réunion du 26 mars 1999, les membres du Conseil de la langue française ont décidé de nommer la salle des assemblées du Conseil « Salle Camille-Laurin » .

Sommaire

Le Printemps du Québec à Paris p.3

Le *Dictionnaire historique du français québécois* p.4

L'augmentation du temps d'enseignement du français au primaire et au secondaire p.5

L'Ordre des francophones d'Amérique : présentation des récipiendaires p.6

Prix du 3-Juillet-1608 ..... p.8

Les langues tierces au Québec en 1996 ..... p.4

La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation

Le Séminaire *La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation* s'est tenu à Québec les 30 novembre et 1er décembre derniers. Organisé par le Conseil de la langue française, il réunissait les responsables d'organismes de langue au Québec, en France, en Communauté française de Belgique et en Suisse romande. Ainsi que l'a souligné la présidente du Conseil de la langue française, Nadia Brédimas-Assimopoulos, ce séminaire se situait dans le prolongement de celui que le Conseil avait déjàor ganisé en 1994. La première rencontre avait pour but de relever les enjeux et les défis que pose aux langues nationales la mondialisation. Le séminaire de décembre dernier a donc poursuivi la réflexion de 1994 en mettant l'accent sur l'élaboration de stratégies supranationales, en particulier la promotion du plurilinguisme.

Parallèlement à l'importance et au caractère inéluctable de la mondialisation, se développe une prise de conscience de l'ampleur des phénomènes de régionalisation et de différenciation. Ces phénomènes pourraient éventuellement contrebalancer les effets pervers de la mondialisation sur la survie, la vitalité et la diffusion des langues et, pour ce qui nous préoccupe, la survie, la vitalité et la diffusion du français puisque, à l'évidence, et il s'agit d'un constat général, sa place dans le monde se rétrécit toujours.

suite...

Ce déclin du français à l'échelle internationale est amplifié par le développement initial des nouvelles technologies de l'information. Cependant, plusieurs types d'interventions semblent être en mesure de freiner le mouvement d'uniformisation linguistique dans les communications, notamment une présence accrue des réseaux francophones, l'accroissement des liens hypertextes et celui des références de sources en langue française. La perte de prestige du français, dans les pays de la francophonie où le français n'est pas la première langue, a également d'autres causes qui soulèvent des interrogations sur l'impact réel de la francophonie institutionnalisé dans la diffusion et la promotion du français. Toutefois, il est nécessaire de relativiser les situations en les replaçant dans leur contexte respectif.

L'évaluation de la situation du français dans le monde doit donc prendre en compte la complexité et la variation de cette situation selon les différents espaces francophones et, partant, tenir compte du statut du français, différent selon les régions et qui entraîne des dynamiques dissemblables. Les participants ont également attiré l'attention sur les effets que peut avoir l'image du français sur l'apprentissage de cette langue. Toutes ces nuances et distinctions appellent à l'élaboration de recherches communes susceptibles de jeter des bases comparatives d'analyse et, éventuellement, au développement d'une nécessaire solidarité d'action.

À la lumière des connaissances acquises sur la fragilisation du français à l'échelle internationale, est apparu un consensus absolu sur l'opportunité et l'urgence de travailler en commun à la promotion du plurilinguisme, dans certains cas au plan national et, dans tous les cas, au plan supranational. Les stratégies retenues, qui ne peuvent toutefois pas toujours s'appliquer uniformément selon les contextes nationaux d'usage du français, concernent, à titre d'exemple, l'apprentissage individuel des langues et la diffusion des expériences pédagogiques les plus réussies à ce chapitre; la recherche de mesures capables d'améliorer l'image que les apprenants peuvent se faire de la langue, de son utilité comme de ses difficultés; l'analyse des politiques linguistiques nationales dans leurs rapports à la promotion du plurilinguisme et aux politiques éventuelles des organisations supranationales.

Dans le cas du Québec, outre les stratégies bilatérales, il est important de tenter d'introduire une réelle préoccupation linguistique au sein de l'ALENA et à l'intérieur du processus d'intégration interaméricaine en renforçant, à titre d'indicateur, l'argumentaire de la rationalité économique de l'exception culturelle. Il s'agit pour le Québec d'un enjeu fatal pour la préservation de sa culture et du français. Cette proposition n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion suffisante et encore moins de politiques précises qu'il est pourtant capital d'envisager compte tenu de l'attitude paradoxale des États-Unis qui, d'une part, pratiquent un protectionnisme pour une large gamme de biens d'importation et, d'autre part, s'inscrivent dans un discours libre-échangiste quant aux produits d'exportation, y compris les produits culturels.

La promotion du plurilinguisme, dans le but avoué de protéger la vitalité des langues et des cultures nationales, fait l'unanimité. Cependant, elle soulève également de nombreuses questions, en particulier lorsqu'il s'agit de concilier plurilinguisme, prépondérance d'une langue commune et langues d'immigration, de concilier plurilinguisme et unité nationale, de concilier encore le plurilinguisme dans les organismes internationaux et la rationalisation de coûts qui sont très loin d'être négligeables.

Il apparaît donc essentiel de rappeler que la promotion du plurilinguisme doit s'accompagner absolument de celle des langues nationales et que la rentabilité des langues au plan de la communication internationale exige des mesures de modification de l'image de ces dernières par rapport à la rentabilité acquise de l'anglais. Par ailleurs, la langue française n'est pas la seule dont on constate une diminution de l'usage, et de nouvelles solidarités se manifestent qu'il y a lieu d'exploiter. En ce qui a trait au français, des stratégies visent déjà à en faire la langue pivot de tous les pays de la francophonie, notamment par l'harmonisation de la promotion de la langue française et de celles avec lesquelles elle cohabite, en particulier au chapitre de l'enseignement. Solidarité et partenariat constituent donc les deux grands axes vers lesquels développer les mesures de réappropriation de l'espace du français dans le monde. Ces mesures devront s'appuyer sur un corps de recherches à mettre sur pied d'urgence, de même que sur des interventions au niveau des organisations internationales et sur des connivences entre pays voisins (Europe, espace américain).

Cependant, tout n'est pas négatif dans l'évolution qui touche actuellement les langues nationales. Ainsi, l'accès à la connaissance exigera la connaissance de plusieurs langues, le réseau international des communications constitue un espace à alimenter par de l'information communiquée dans les langues des nations et l'existence d'une francophonie institutionnelle est également le cadre idéal d'interventions de promotion du français dans le monde.

À la suite de ce séminaire, les organismes participants ont adopté une série de propositions qu'ils se sont engagés à faire suivre auprès des autorités de leur pays respectif et auprès des instances supérieures de la francophonie. ■

Le Printemps du Québec à Paris

Dans le cadre de l'événement culturel *Le Printemps du Québec à Paris*, le Conseil de la langue française a apporté son soutien à l'un des multiples projets pilotés par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Le projet, un grand concours de création étudiante, a débuté en avril 1998. Il avait pour thème *Heureux d'un Printemps* et s'adressait aux élèves et étudiants du deuxième cycle du secondaire, du collégial et des universités. Âgés de 15 à 25 ans, ils ont été très nombreux, aux quatre coins du Québec, à participer à ce concours en y présentant murales et poèmes-affiches.

Ainsi qu'il est précisé dans le communiqué diffusé par l'OFQJ, le but du concours était de présenter en France la vision qu'ont de leur pays les jeunes du Québec. À travers leurs réalisations, ils ont exprimé leur façon d'y vivre, d'y créer et d'y travailler, les particularités du français qu'on y parle et la diversité de leurs préoccupations.

Les oeuvres sélectionnées ont été reproduites en vue d'une série d'expositions qui se tiendront un peu partout en France durant l'événement. Elles ont également été présentées au Salon du livre de Paris. Un certain nombre des créateurs de ces murales et affiches ont été invités à Paris pour l'occasion.

Maîtres d'oeuvre du projet, le Commissariat du Printemps du Québec et l'Office franco-québécois pour la jeunesse ont reçu une collaboration importante de l'Association québécoise des professeures et professeurs de français, laquelle a notamment préparé et diffusé les documents relatifs au concours dans ses écoles. L'Institut des communications graphiques du Québec a assuré la reproduction des oeuvres et réalisé un coffret rassemblant les poèmes-affiches de l'exposition. Le Conseil a apporté son soutien financier au concours en fournissant la somme qui a permis de donner un certain nombre de prix en argent aux lauréats.

Les lauréats qui ont remporté un prix en argent sont les suivants :

Pour les murales :

1er prix de 500 $, pour le secondaire : Éléna Balzcheva; Geneviève Barsalou; Marie-Ève Nadeau; Alexis Dupuis-Leblanc; Vanessa Pelletier-Bellerive; Léonie Gagné de l'École secondaire Laurier à Montréal. Deux de ces élèves ont participé au voyage en France.
1er prix de 500 $, pour le collégial : Nathalie Damboise; Marie-Julie Landry; Michaël Rioux du Cégep de Rivière-du-Loup. Deux de ces étudiants ont participé au voyage en France.

2e prix de 300 $, pour le secondaire : Joannie Lavoie; Anne Thibodeau-Émard; Cassiopée Paradis-Gagnon; Julie Gagnon de l'École polyvalente de La Pocatière.
2e prix de 300 $, pour le collégial : Véronique Labonté et Marilyn Lavoie du Collège de Sherbrooke.

Pour les poèmes-affiches :

1er prix de 500 $, pour le secondaire : Dominique Lemay et Élise-Ariane Cabirol de la Polyvalente La Samare de Plessisville. Les deux élèves ont participé au voyage en France.
1er prix exæquo de 500 $ chacun, pour le collégial : Daniel Roy; Geneviève Roy; Guy Boudreau, tous du Collège Ahuntsic de Montréal. Les trois lauréats ont fait le voyage en France.
1er prix de 500 $, pour les universités : Kateri Lemmens de l'Université de Sherbrooke. Elle a fait le voyage en France.

2e prix de 300 $, pour le secondaire : Camille Girard-Ruel et Emmanuelle Richez du Collège Saint-Alexandre de Gatineau.

2e prix de 300 $, pour le collégial : Frédéric Désaulniers du Cégep de Rivière-du-Loup.
2e prix de 300 $, pour les universités : Nadine Allain-Boule (pour le texte) et Christophe Viau (pour le graphisme) de l'Université Laval àQ uébec.

3e prix de 200 $, pour le secondaire : Audrey Fréchette et Audrey-Anne Mainguy de la Polyvalente de Charlesbourg.
Prix spécial du jury de 150 $, pour le secondaire : Gabriel Girard, pour son texte « Enracinés », de l'École secondaire Saint-Maxime àL aval.■

Le *Dictionnaire historique* du *français québécois*, un ouvrage fondamental

Le *Dictionnaire historique du français québécois* est le fruit d'une vaste entreprise lancée au début des années 1970. Il a fallu de nombreuses années de travail à l'équipe du Trésor de la langue française de l'Université Laval pour procéder à la collecte et à l'analyse de la documentation : plusieurs milliers de documents d'archives, plus de 500 volumes de documents historiques comme les récits des découvreurs, les relations des missionnaires ou les journaux de campagnes militaires, 130 journaux et revues depuis 1764 (date de la fondation de *La Gazette de Québec*), 775 volumes de textes littéraires, 100 000 pages manuscrites de radioromans et de téléromans, des milliers de pages de transcriptions d'enregistrements sonores et d'enquêtes linguistiques, sans oublier l'ancien fichier constitué par la Société du parler français au Canada et réunissant les données d'une enquête par correspondance effectuée entre 1904 et 1907. Les chercheurs ont aussi réuni toutes les études et tous les commentaires qui ont été faits sur l'un ou l'autre mot particulier au Québec depuis 1740, ce qui représente 5 900 pages. Le dépouillement de toutes ces sources a produit 1 300 000 fiches manuscrites couvrant la période s'étendant depuis la découverte du Canada par Jacques Cartier jusqu'à nos jours.

À partir de cette immense documentation, l'équipe du Trésor de la langue française, sous la direction de Claude Poirier, a publié récemment un volume groupant 660 monographies lexicographiques de mots, d'expressions et de sens propres au français du Québec. Ces monographies sont des descriptions des emplois actuels et passés des québécismes et elles les situent dans l'histoire du français : l'optique est d'abord étymologique et historique. Les québécismes y sont analysés selon une approche fondée sur les méthodes de la lexicologie descriptive, de la philologie et de la géographie linguistique. La dimension normative est aussi prise en compte grâce à des marques d'usage (« familier », « vieilli », « disparu », « vulgaire », « emploi critiqué », etc.) et par des commentaires sur le statut du québécisme : pour chaque mot ainsi traité, on peut donc savoir ce qu'en ont dit les chroniqueurs de langue et, lorsqu'elle a été définie, quelle est la position officielle de l'Office de la langue française. Citons quelques exemples de mots étudiés : *adon, aréna, bardasser, champlure, coureur de bois, liqueur (douce), mitaine, peanut, poutine, smatte*, etc. ■

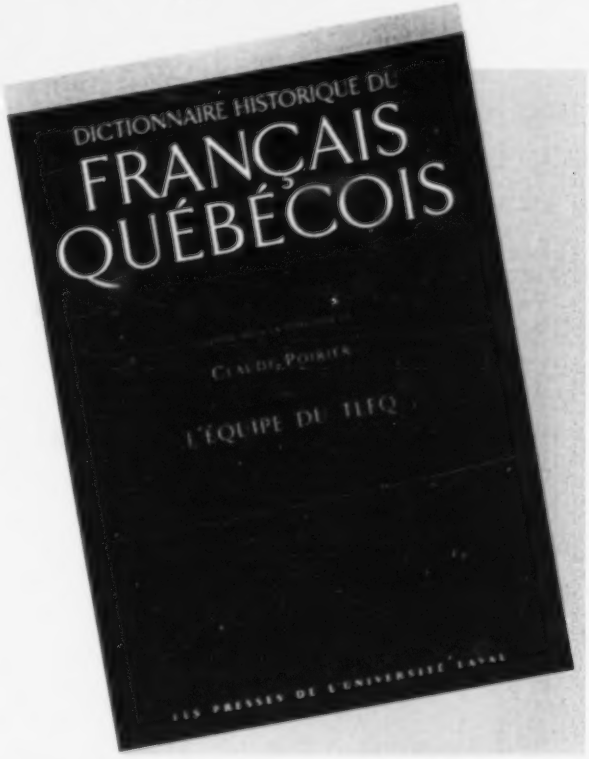

Le maître d'oeuvre de cette publication importante, Claude Poirier, croit qu'une version vraiment complète de son dictionnaire exigerait deux autres tomes aussi imposants. Souhaitons-lui de pouvoir mener à terme un projet d'une aussi grande envergure !

Dictionnaire historique du français québécois, préparé sous la direction de Claude Poirier par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, lx-640 pages.

L'augmentation du temps d'enseignement du français au primaire et au secondaire suscite la controverse dans les milieux de l'éducation

Francine Gagné

Au mois de janvier dernier, le temps d'enseignement du français au primaire et au secondaire a de nouveau fait l'objet de discussions sur la place publique, comme suite à un avis du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *Les enjeux majeurs des programmes d'études et des régimes pédagogiques*. En effet, dans cet avis, le Conseil supérieur de l'éducation a exprimé des réticences quant à l'augmentation du nombre d'heures comme moyen d'améliorer l'enseignement du français, proposant de miser davantage sur la collaboration de l'ensemble du personnel et sur une meilleure pédagogie. Pourtant, l'augmentation du temps d'enseignement est une idée qui a fait consensus aux États généraux sur l'éducation et qui a été reprise par le ministère de l'Éducation dans l'énoncé de politique éducative *L'école, tout un programme*. Le Conseil de la langue française a émis des réserves sur cette position du Conseil supérieur de l'éducation.

En effet, au primaire comme au secondaire, il faut s'assurer d'une meilleure formation en langue maternelle. Il est évident qu'un grand nombre de facteurs influent sur l'enseignement, telles la qualité des méthodes d'enseignement, la richesse du curriculum, la formation des maîtres, la participation de l'ensemble des professeurs à la maîtrise de la langue, la présence de bonnes bibliothèques, etc. Mais le temps que l'on consacre à l'enseignement est aussi un facteur important. Dans le passé, l'envahissement du curriculum par un grand nombre de matières a beaucoup nui à la place des matières de base dont le français.

D'ailleurs, une étude a montré que le temps d'enseignement du français avait diminué de 25 % depuis la fin des années 1950, ce qui signifie, en pratique, que les jeunes qui autrefois quittaient l'école après la septième année avaient reçu autant d'heures d'enseignement de français que ceux qui sortent de l'école secondaire d'aujourd'hui. Et le Conseil a constaté que, dans d'autres pays, notamment en France, le nombre d'heures d'enseignement du français est supérieur à celui du Québec : pour les onze premières années d'études, le temps d'enseignement du français correspond à 2 396 heures en France et à 2 046 au Québec.

Les arguments invoqués par le Conseil supérieur de l'éducation pour limiter le temps consacré au français au primaire sont légitimes en soi : un meilleur apprentissage du français ne devrait pas se réaliser au détriment de l'éveil scientifique et de l'acquisition des notions en histoire, en géographie et en éducation civique. Mais, comme les habiletés en matière de langue trouvent à s'exercer dans l'étude de différentes thématiques, pourquoi ne pas suggérer plutôt d'incorporer l'éveil scientifique et les autres matières à l'intérieur d'un cours de français? En somme, il s'agirait de mettre l'accent sur l'enseignement du français tout en introduisant de nouvelles connaissances. L'utilisation de matériel didactique dit « intégrateur » peut, par exemple, permettre ce genre de solution.

Pour le secondaire, le Conseil supérieur de l'éducation invoque deux arguments. Le premier a trait à la contribution complémentaire de l'ensemble des autres enseignements à l'acquisition des habiletés linguistiques. Le Conseil de la langue française est d'accord avec ce principe qu'il a lui-même fait valoir maintes fois dans le passé. Le deuxième argument repose sur une réorganisation des cours de français en fonction de divers paramètres dont la diminution du nombre d'élèves par groupe, la modification de la tâche du professeur de français, etc., le but étant d'adopter une pédagogie différenciée. Or ces idées circulent depuis plus de dix ans et n'ont malheureusement pas été prises en compte dans le système d'enseignement. Si elles étaient acceptées, sans doute n'y aurait-il pas lieu d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement. Mais, dans l'état actuel du curriculum, le Conseil de la langue française estime plus réaliste d'opter pour une pédagogie différenciée à l'intérieur des regroupements d'élèves tels qu'ils existent présentement. On pense, par exemple, à la mise sur pied d'ateliers d'écriture. Ce genre de pédagogie prend du temps puisque l'enseignement est individualisé. Il faut donc se réjouir que ce temps apparaisse dans la grille-horaire. Et le fait d'universaliser d'office l'augmentation du temps peut, de l'avis du Conseil de la langue française, susciter des initiatives qui n'auraient pas vu le jour autrement.

En somme, le Conseil de la langue française estime qu'il ne faut pas revenir en arrière sur cette question. L'augmentation du temps a aussi une valeur symbolique : c'est le signe que l'on accorde à l'apprentissage du français l'importance qu'il mérite. ■

L'Ordre des francophones d'Amérique compte huit nouvelles personnalités

L'Ordre des francophones d'Amérique est remis annuellement depuis vingt et un ans par le Conseil de la langue française à des personnalités dont on reconnaît la part active qu'elles prennent dans la promotion et la diffusion du français en Amérique.

La première cérémonie a eu lieu en 1978 sous la présidence d'honneur de monsieur René Lévesque.

Les insignes de l'Ordre sont constitués d'une fleur de lys stylisée montée en épinglette et d'une médaille. Les récipiendaires reçoivent également un parchemin calligraphié signé par le premier ministre du Québec, par la ministre responsable de la Charte de la langue française et par la présidente du Conseil de la langue française.

Les récipiendaires, de gauche à droite :

Sur la première rangée :
de la France, M. Alain Beaugier.

Sur la seconde rangée :
la présidente du CLF, Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos; de l'Ouest canadien, Mme Marguerite Campagne; Mme Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Charte de la langue française; le directeur général du Musée de la Civilisation, M. Roland Arpin.

Sur la troisième rangée :
de l'Ontario, M. Paul Rouleau; du Québec, M. Robert Auclair; de l'Acadie, M. Jean-Marie Nadeau.

Sur la quatrième rangée :
du Québec, M. André Gaulin; de l'Ouest canadien, M. Émile Campagno; des Amériques, M. Ronald W. Tobin.

Récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique du Québec pour l'année 1999

Du Québec

Robert Auclair a été durant de nombreuses années, et jusqu'à sa retraite, juge au Tribunal du travail. Monsieur Auclair a tenu une chronique mensuelle sur la langue du travail, donné de nombreuses conférences, tant en droit du travail que dans le domaine de la normalisation linguistique des lois et règlements. Il a également assumé des charges de cours et a collaboré à la réalisation d'ouvrages lexicographiques importants dans le domaine du travail. Président-fondateur et actuel président de l'Association des usagers de la langue française (ASULF), monsieur Auclair a également assumé la tâche de trésorier de l'Association Québec dans le monde durant trois ans. En lui décernant l'Ordre des francophones d'Amérique, le Conseil a tenu àso uligner les efforts particuliers et acharnés de monsieur Auclair et des gens qui, comme lui, s'assurent avec une vigilance et une persévérance hors du commun de la justesse des expressions et de la qualité stylistique des textes qui circulent dans le monde du travail québécois et dans l'usage courant.

André Gaulin a enseigné le français de 1956 à 1992. Membre fondateur et président de l'Association québécoise des professeurs de français, il a été cofondateur de la revue Québec français et coprésident fondateur du Mouvement Québec français. Monsieur Gaulin est l'un des maîtres d'œuvre du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Il a publié plus de trois cents articles, tant pour le *Dictionnaire* que pour des revues, et il a préparé une dizaine d'introductions d'œuvres québécoises rééditées. Il a également collaboré à de nombreux collectifs et périodiques, au Québec comme à l'étranger. Il a codirigé deux recherches, l'une sur la chanson québécoise et l'autre sur Félix Leclerc, qui ont mené à deux publications

importantes. Monsieur Gaulin a été député de Taschereau de septembre 1994 à novembre 1998. Son travail professionnel l'a conduit à devenir un véritable ambassadeur du Québec à l'étranger. Ses nombreuses prises de position, en particulier dans les éditoriaux et dans les tribunes téléphoniques, en font l'un des plus ardents défenseurs de la langue française des deux dernières décennies au Québec.

De l'Acadie

Jean-Marie Nadeau est bien connu pour son implication majeure dans le mouvement national acadien. Ancien secrétaire-général de la Société nationale de l'Acadie et ancien président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, il a également assumé les fonctions d'éditorialiste et de rédacteur en chef de l'Acadie nouvelle. Il est l'auteur de l'essai politique *Que le tintamarre commence!* pour lequel il s'est vu décerner le prix littéraire France-Acadie. Monsieur Nadeau est également reconnu comme l'instigateur du Congrès mondial acadien. Le Conseil de la langue française lui a décerné l'Ordre des francophones d'Amérique en raison, particulièrement, de la qualité et de la force d'un engagement personnel qu'il a mis entièrement à défendre la survie et la vitalité du français et la culture d'expression française, non seulement en Acadie, mais partout en Amérique et dans la francophonie en général.

De l'Ontario

Paul Rouleau est reconnu pour le rôle important qu'il a joué dans divers milieux de la communauté francophone ontarienne. Dans le monde juridique, il est l'un des principaux acteurs de la création de l'Association des juristes d'expression française en Ontario. Son engagement et son acharnement se sont également fait sentir dans la promotion et la défense des autres services essentiels à la survie de la communauté de langue française, qu'il s'agisse des services de santé, des activités municipales, des communications ou encore de l'éducation, terrain de prédilection pour assurer la survie et l'épanouissement du français. Son engagement dans le milieu de l'éducation dépasse largement ses intérêts professionnels, ou ses préoccupations de parent, et il a joué un rôle extrêmement précieux dans l'obtention récente de la gestion des conseils scolaires. C'est un défenseur infatigable des droits des Franco-Ontariens, une inspiration pour les générations futures à continuer le cheminement collectif entrepris par des hommes tels que lui.

De l'Ouest canadien

Monsieur Émile et madame Marguerite Campagne. Ces deux personnalités que le Conseil honore, sont d'ardents défenseurs des droits des francophones. Madame Campagne est enseignante de profession et elle a travaillé sans relâche à développer et à maintenir la vitalité d'une communauté française en Saskatchewan. Monsieur Émile Campagne a publié, et publie toujours, des articles dans les journaux locaux afin d'assurer la défense et le développement du français en milieu minoritaire. Ils sont les parents de Carmen Campagne et du groupe Hart Rouge, artistes connus et très appréciés partout au Canada et au Québec. En nommant ces personnalités membres de l'Ordre des francophones d'Amérique, le Conseil de la langue française reconnaît le rôle important et essentiel que joue la famille dans la préservation de la langue française et l'engagement soutenu qu'exige cette préservation dans les milieux minoritaires de langue française au Canada.

Des Amériques

Monsieur Ronald W. Tobin est titulaire d'un doctorat en langues romanes de l'Université de Princeton. Professeur et chercheur assidu, il poursuit une carrière professionnelle tout en assumant de hautes fonctions administratives, notamment comme vice-chancelier de l'Université de la Californie. Durant toute sa carrière, monsieur Tobin a vigoureusement fait la promotion des études québécoises aux États-Unis et dans les milieux universitaires canadiens. Il a occupé les fonctions de membre, de directeur et d'éditeur en chef de la *French Review*. De cette revue, la plus importante dans le domaine des études françaises aux États-Unis, il a exigé la publication de comptes rendus de livres sur tous les aspects de la culture québécoise. Monsieur Tobin est consulté par de nombreux enseignants américains, à tous les niveaux scolaires, et son influence sur la croissance des études québécoises aux États-Unis est indiscutable. En lui décernant l'Ordre des francophones d'Amérique, le Conseil de la langue française rend hommage à son œuvre littéraire et critique ainsi qu'àso n leadership dans la reconnaissance des œuvres littéraires québécoises dans les programmes d'études des enseignants américains.

De la francophonie internationale

Monsieur Alain Beaugier est diplômé en droit public. Il occupe depuis trente ans le poste de directeur des échanges à l'Office franco-québécois pour la jeunesse à Paris. Monsieur Beaugier est reconnu comme un des piliers de la coopération franco-québécoise, notamment par l'impulsion qu'il a donnée au développement des échanges professionnels et autres entre de jeunes Français et Québécois, de même que par l'indéfectible intérêt qu'il porte aux causes et aux projets qui lient le Québec et la France. Le Conseil de la langue française considère qu'il est nécessaire de souligner un si long attachement à la coopération franco-québécoise, particulièrement cette année, à l'occasion du trentième anniversaire de la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. ■

Lauréat du Prix du 3-Juillet-1608
Le Musée de l'Amérique française

De gauche à droite : la présidente du CLF, Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos, le représentant de l'organisme lauréat, M. Roland Arpin, le maire de la ville de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

Le Prix du 3-Juillet-1608, créé en 1978, en même temps que l'Ordre des francophones d'Amérique, commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Il rappelle l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique et rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'une association ou d'un organisme d'Amérique du Nord pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

En lui remettant le Prix du 3-Juillet-1608, le Conseil de la langue française reconnaît que le Musée de l'Amérique française, par son enracinement et sa continuité historique, répond à un besoin fondamental de la francophonie d'Amérique de connaître ses origines et son histoire. D'abord Musée du Séminaire de Québec, dont le premier catalogue de la bibliothèque a été dressé en 1782, il est devenu Musée de l'Amérique française en 1993. Depuis 1995, il a été intégré au Musée de la civilisation et un nouveau souffle anime l'institution, visible à la nature des expositions et aux activités qu'on y présente. En filiation directe avec la plus ancienne pratique muséale d'Amérique du Nord, il permet à ses visiteurs de découvrir l'histoire des hommes et des femmes qui ont bâti cette Amérique française : Acadiens, Louisianais, Québécois, Franco-Américains, Franco-Canadiens. Cette approche historique, large et ouverte, se réalise à travers des expositions permanentes et autres. Le Musée est également un lieu de recherche qui s'est beaucoup rapproché des communautés francophones et des chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des Français d'Amérique et de la langue française en Amérique. Les membres du Conseil de la langue française ont reconnu que la manière dont le Musée de l'Amérique française développe sa mission et s'en acquitte correspond incontestablement au but même du Prix du 3-Juillet-1608.

Monsieur Roland Arpin, directeur général du Musée de la Civilisation, a reçu le Prix du 3-Juillet-1608 au nom de l'institution. Rappelons que le Prix est une œuvre d'art d'un artiste québécois. À l'œuvre de René Derouin est jointe une plaque commémorative gravée au nom du lauréat. Un parchemin calligraphié, signé par le premier ministre du Québec, par la ministre responsable de la Charte de la langue française et par la présidente du Conseil de la langue française, accompagne le Prix. ■

Les langues tierces au Québec en 1996

Michel Paillé, démographe

Mis à part le français et l'anglais, qui sont les deux langues les plus répandues au Québec, l'italien, l'espagnol et l'arabe sont celles qui rallient le plus grand nombre de personnes. En effet, peu importe le critère employé (connaissance d'une langue tierce, langue maternelle, langue d'usage à la maison), l'italien, l'espagnol et l'arabe se retrouvent en tête de liste des langues tierces, et toujours selon cet ordre :

• **connaissance d'une langue tierce** : l'italien et l'espagnol viennent en tête des langues tierces connues avec respectivement 192 600 et 191 000 locuteurs, loin devant l'arabe qui arrive néanmoins en troisième place (91 800 personnes); les locuteurs dénombrés s'estiment aptes à soutenir une conversation dans ces langues;

• **langue maternelle** : avec 130 100 personnes de langue maternelle italienne, ce groupe linguistique double presque en importance celui de langue maternelle espagnole (65 900) et surpasse de beaucoup l'arabe, langue maternelle de 58 200 personnes recensées au Québec; il s'agit de la langue « apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance » et que l'on « comprend encore » au moment du recensement;

• **langue d'usage à la maison** : ces trois familles linguistiques occupent les mêmes positions quant à la langue habituellement parlée à la maison; elles sont les seules à compter plus de 35 000 locuteurs dans les foyers du Québec : l'italien en compte près de 63 000, l'espagnol près de 47 000 et l'arabe suit avec un peu moins de 35 600 personnes.

Une forte progression de la connaissance de l'espagnol entre 1991 et 1996 explique le fait que cette langue se place immédiatement derrière l'italien. En effet, si le nombre de personnes pouvant s'exprimer en italien a augmenté d'un peu plus de 2 000 locuteurs (1,1 %) en cinq ans, le nombre de celles qui s'estiment aptes à soutenir une conversation en espagnol a fait un bond prodigieux de plus de 31 %, passant de moins de 146 000 à près de 191 000. Considérant l'importance de l'espagnol dans le monde, en particulier en Amérique du Nord, on peut prévoir que cette langue dépassera largement l'italien au recensement de 2001. On pourrait même avancer que c'est déjà un fait acquis en 1999. Quant à l'arabe, on comptait moins de 75 000 personnes sachant le parler au début de la décennie. Cinq ans plus tard, fort d'une progression de près de 23 %, soit 17 000 locuteurs de plus, il se maintenait en troisième place des langues tierces les plus parlées au Québec.

Le tableau 1 présente les 15 principales langues tierces recensées au Québec en 1996, dans l'ordre numérique décroissant des effectifs recensés. À gauche, nous trouvons une première liste établie selon la langue maternelle des personnes recensées. Au centre du tableau, la liste est établie selon la langue « parlée le plus souvent à la maison ». Enfin, à droite, nous donnons le nombre de personnes qui estiment connaître, « assez bien pour soutenir une conversation », l'une ou l'autre des 15 principales langues tierces du Québec.

On remarque d'emblée que 11 langues tierces se retrouvent à la fois dans les trois listes du tableau 1. Si les trois langues tierces les plus importantes que nous avons présentées en introduction

TABLEAU 1 - Les 15 langues tierces les plus répendues (selon trois critères), Québec, 1996

Rang	Langue maternelle encore comprise		Langue parlée au foyer		Aptitude à soutenir une conversation	
1	Italien	130 075	Italien	62 770	Italien	192 595
2	Espagnol	65 805	Espagnol	46 845	Espagnol	190 990
3	Arabe	58 225	Arabe	35 565	Arabe	91 765
4	Grec	43 030	Chinois	33 760	Créoles	59 335
5	Chinois	40 520	Grec	28 085	Grec	53 035
6	Portugais	32 615	Vietnamien	20 045	Allemand	50 274
7	Créoles	30 740	Portugais	18 475	Chinois	46 390
8	Vietnamien	21 620	Créoles	15 615	Portugais	42 765
9	Polonais	18 460	Arménien	11 820	Vietnamien	28 835
10	Allemand	18 225	Polonais	10 295	Polonais	24 325
11	Arménien	14 105	Cri	9 830	Yiddish	21 280
12	Cri	10 730	Russe	7 470	Hébreu	19 515
13	Roumain	10 415	Inuktitut	7 325	Russe	17 595
14	Yiddish	9 965	Tamoul	7 105	Arménien	17 215
15	Russe	9 025	Montagnais	6 955	Roumain	12 930

Note : Pour les langues maternelles et parlées, nous n'avons retenu que les personnes qui n'ont donné qu'une réponse.

Source : Statistique Canada, recensement de 1996, fichier CLF-P3.IVT.

occupent partout le même rang, il n'en est pas de même pour les huit autres langues communes aux trois listes. Eu égard au rang établi selon la langue maternelle, quatre de ces langues perdent du terrain dans la liste dressée d'après la langue parlée au foyer tandis que les quatre autres en gagnent. Les langues qui perdent de l'importance (le grec, le portugais, les langues créoles et le polonais) sont celles qui ont été apportées ici par des groupes d'immigrants venus depuis assez longtemps. Par contre, celles qui gravissent quelques échelons (le chinois, le vietnamien, l'arménien et le russe) sont le fait d'une immigration récente.

En passant de l'usage des langues tierces au foyer à la variable portant sur la connaissance suffisante des mêmes langues, on remarque que le grec et le polonais gardent la même place tandis que le portugais et le russe descendent d'un rang. Par contre, les langues créoles font un saut important de la 8e àl a 4e place, alors que le vietnamien et l'arménien descendent de quatre ou cinq rangs.

Quatre langues maternelles tierces n'apparaissent que dans une autre liste. Il s'agit de l'allemand, du cri, du roumain et du yiddish. Que seul le cri ne se retrouve pas avec les trois autres parmi les quinze langues tierces suffisamment connues pour servir à la conversation ne doit pas surprendre ! Seule langue autochtone de ce groupe, on la trouve plutôt au 11e rang des langues parlées à la maison avec 9 830 locuteurs. Le cri, dont les locuteurs vivent pour la plupart dans le nord-ouest du Québec, loin des grandes concentrations urbaines, peut difficilement rivaliser avec les trois autres parmi les 15 langues tierces les plus connues (surtout avec l'allemand, qui compte près de 50 300 locuteurs).

Enfin, l'inuktitut, le tamoul et le montagnais-naskapi sont des langues parlées à la maison par un nombre à peu près égal de personnes (moyenne de 7 100 chacune), nombre suffisant pour qu'elles se classent aux trois derniers rangs des 15 principales langues les plus souvent parlées au foyer. Quant à l'hébreu, au 12e rang des langues tierces les plus connues, plus de 19 500 personnes s'estiment aptes à en faire usage pour soutenir une conversation; toutefois, les personnes de langue maternelle hébraïque (3 525) ou celles qui en font usage au foyer (1 945) ne sont pas assez nombreuses pour que cette langue figure, sous ces deux critères, parmi les 15 premières.

Deux indices

À partir de ces trois variables linguistiques, nous pouvons construire deux indices qui permettent de faire succinctement quelques comparaisons. En calculant combien de personnes font usage d'une langue tierce au foyer par rapport à 100 personnes dont c'est la langue maternelle, nous obtenons un « indice de rétention » de cette même langue maternelle . Il est également possible de créer un « indice de diffusion » de chaque langue tierce en calculant combien de personnes s'estiment aptes à soutenir une conversation pour 100 personnes dont c'est la langue maternelle. La figure 1 illustre les résultats obtenus à partir de la liste établie selon notre critère de référence, c'est-à-dire selon la langue maternelle. De gauche à droite de la figure 1, on retrouve, dans le même ordre décroissant, les 15 premières langues maternelles tierces du tableau 1.

Considérons d'abord la rétention des langues maternelles. D'emblée on note une très forte rétention de deux langues : le vietnamien et le cri. La première est parlée au foyer par plus de 20 000 locuteurs pour une population de référence qui n'atteint pas 22 000 personnes de langue maternelle vietnamienne. Ce taux de rétention de 93 % reflète, entre autres facteurs, le fait que l'immigration internationale en provenance du Viêtnam soit relativement récente. Quant au cri, on ne s'étonnera pas, à la lumière des observations déjàfa ites plus haut, que la rétention soit de l'ordre de 92 %.

Derrière ces deux langues, on trouve d'assez fortes rétentions, de l'ordre de 83 % ou 84 %, chez les personnes de langues maternelles arménienne, chinoise et russe. Suivent, dans l'ordre décroissant, les personnes de langues maternelles espagnole (71 %), roumaine (65 %), grecque (65 %) et arabe (61 %). La figure 1 laisse voir un taux de rétention se situant autour de 50 % chez les Québécois de langues maternelles portugaise, polonaise, italienne, yiddish ainsi que chez ceux de langues maternelles créoles. Enfin, loin derrière l'italien et le yiddish, dont les taux de rétention sont identiques (48 %), l'allemand arrive au 15e rang : moins d'une personne sur quatre de langue maternelle allemande parlait généralement cette langue à la maison en 1996.

En ce qui a trait à l'indice de diffusion des trois principales langues tierces, soit l'italien, l'espagnol et l'arabe, il faut remarquer une différence importante entre les taux de diffusion (figure 1) et les nombres absolus de locuteurs (tableau 1). En effet, l'indice de diffusion de l'espagnol dépasse largement ceux de l'italien et de l'arabe. Avec 290 locuteurs sachant soutenir une conversation en espagnol pour 100 personnes dont c'est la langue maternelle, cette langue devance l'arabe d'abord (taux de 158 %) et l'italien ensuite (taux de 148 %).

L'indice de diffusion permet à l'allemand et au yiddish de se classer respectivement 2e et 3e avec des taux supérieurs à 200 locuteurs pour 100 personnes de même langue maternelle, soit 276 % et 214 %. Immédiatement sous le seuil des 200 locuteurs pour 100 personnes de même langue maternelle, figurent le russe (taux de 195 %) et les langues créoles (193 %). À l'opposé, les taux les plus bas sont ceux du chinois (114 %) et du cri (107 %), constat qui ne devrait pas surprendre. Enfin, six langues présentent un taux de diffusion allant de 122 % (l'arménien) à 133 % (le vietnamien).

Enfin, l'écart que l'on peut noter, à la figure 1, entre les deux indices appelle quelques remarques. Les deux plus grands écarts concernent l'allemand et le yiddish. Dans le cas de l'allemand, on compte 12,2 fois plus de personnes sachant parler cette

langue qu'il n'y a de personnes au Québec à en faire usage à la maison. En ce qui concerne le yiddish, le rapport entre les deux indices est de 4,5. Toutefois, ces deux langues, dont la seconde est très apparentée à la première, semblent en régression au Québec comme langues suffisamment connues : elles ont perdu respectivement 4,5 % et 9,8 % de leurs effectifs entre 1991 et 1996. Par contre, du côté de l'espagnol et des langues créoles, où l'on remarque aussi de grands écarts (rapports de 4,1 et de 3,8), il y a forte augmentation en cinq ans : outre les 31 % de croissance déjà notés en introduction pour la connaissance de l'espagnol, on mesure une augmentation d'un peu moins de 39 % dans le cas des langues créoles. ■

1. Selon Louis-Jacques Dorais, les effectifs cris comprendraient les personnes de langue atikamekw; voir : «Les langues autochtones d'hier à aujourd'hui», dans Jacques Maurais (dir.), *Les langues autochtones du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1992, p. 82.

2. Selon L.-J. Dorais, «les chiffres du recensement canadien concernant les langues autochtones paraissent généralement trop bas». Il conseille de «leur attribuer une valeur indicative plutôt qu'absolue» (*op. cit.*, p. 83).

3. Il sagit d'un indice brut, car il n'est pas impossible que certaines personnes parlent l'une de ces langues tierces au foyer tout en étant d'une autre langue maternelle; toutefois, ces cas sont rarissimes; on l'appelle aussi «indice de continuité linguistique».

4. Cet indice fournit un ordre de grandeur àde s fins de comparaisons; nul doute que les résultats ne mesurent pas uniquement le rayonnement des groupes de langues tierces établis ici-même, mais aussi l'importance internationale de ces langues tierces; départager ces facteurs n'est pas possible.

5. Nous avons obtenu ces résultats en comparant les données du tableau 1 pour 1996 avec les données équivalentes pour 1991 : Statistique Canada, *Connaissance des langues*, Ottawa, Industrie, Science et Technologie, 1992, cat. 93-318.

FIGURE 1 - Indice de rétention et indice de diffusion des 15 principales langues maternelles tierces (autres que le français et l'anglais), Québec, 1996

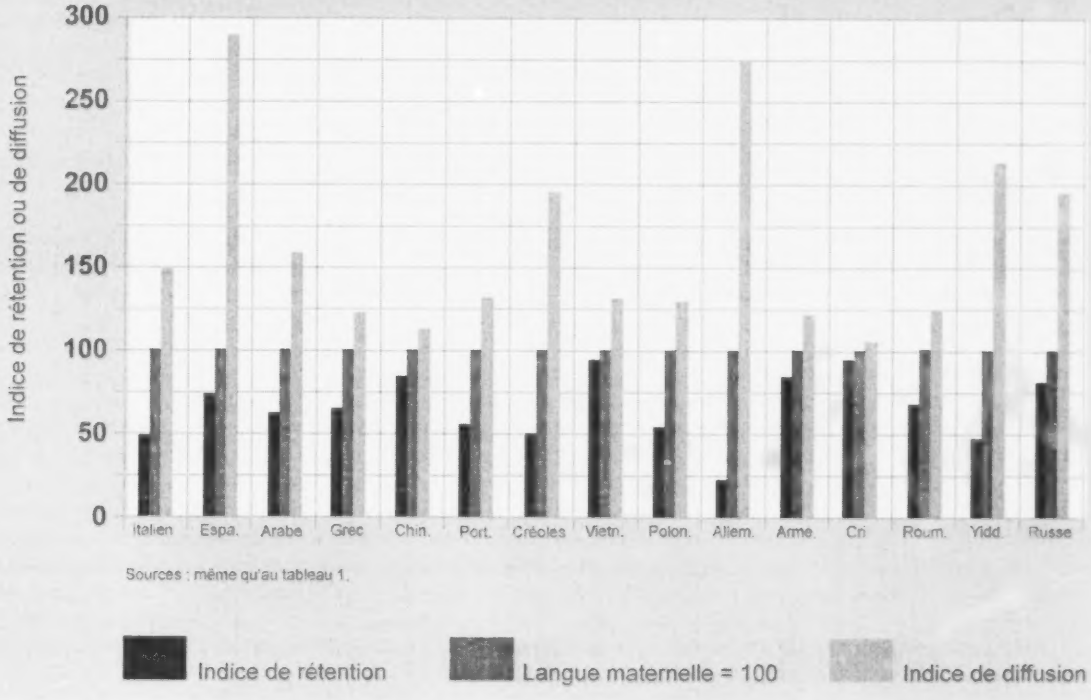

Sources : même qu'au tableau 1.

Événements à venir dans la francophonie

Événement : Forum de morphologie
Thème : La morphologie des dérivés évaluatifs
Date : 29 et 30 avril 1999
Endroit : Toulouse

Pour information Nicole Serna
ERSS
Maison de la Recherche
Université de Toulouse-Le Mirail
F-31058 - Toulouse Cedex
Ou serna@cict.fr

Événement : Journées Langues et Droit
Thèmes : Séminaire de perfectionnement en jurilinguistique française
Colloque Harmonisation et dissonance : Langues et Droit au Canada et en Europe
Date : 5 au 7 mai 1999
Endroit : Moncton (Nouveau-Brunswick)

Pour information CTTJ -École de droit
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9
Téléphone : 506-858-4145
Télécopieur : 506-858-4102
Courrier : cttj@umoncton.ca

L'abonnement au *Bulletin du Conseil de la langue française* est gratuit; il n'est cependant expédié qu'au Canada.

MONSIEUR ☐ MADAME ☐

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

PAYS _____ CODE POSTAL _____

Cette adresse est celle de :

☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est :

☐ un nouvel abonnement
☐ un changement d'adresse
☐ une annulation

Champ d'activité ou d'intérêt, je précise s'il y a lieu :

Exemples : Professeur en **philologie**
Journaliste **chroniqueur en économique**

Le Conseil de la langue française est chargé de conseiller la ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française* sur la politique québécoise en matière de langue et sur toute question relative à la langue française au Québec.

Il est formé des membres suivants :

Nadia BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS, présidente
Alexandre STEFANESCU, secrétaire

Nycole BÉLANGER
Chantal BOUCHARD
Énith CEBALLOS
Dominique de PASQUALE
Benoît LAVALLÉE
Robert LÉGARÉ
Bernadette MAUGILE
Henry MILNER
Francine OSBORNE
Alain PRUJNER

Le Bulletin du Conseil de la langue française paraît habituellement trois fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Graphisme et édition électronique :
EURÊKA Communication Marketing

Impression : Imprimerie Sainte-Croix

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1998 ISBN 2-550-33282-2

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Permanence du Conseil

Secrétariat :
Alexandre Stefanescu, secrétaire
Rosita Harvey, adjointe au secrétaire

Direction des études et recherches :
Pierre Georgeault, directeur

Les services administratifs et de communications:
Denise Arcand, responsable de la gestion
Nicole Paquin, responsable des communications

Adressez toute correspondance à :

Conseil de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Télécopieur (418) 644-7654
Téléphone Québec : (418) 643-2740
Montréal : (514) 873-2285
Courrier électronique Qué : clfq@clf.gouv.qc.ca
Mtl : clfm@clf.gouv.qc.ca
Site Internet: www.clf.gouv.qc.ca

Port de retour garanti

Gouvernement du Québec
Conseil de la langue française

POSTE MAIL
05736501-97
Québec